



www.reseunomade.be

Compte-rendu Intervision Réseau Nomade - CFS - 22/02/2024, rue de la victoire 26, 1060 Bruxelles

Thématique : les objectifs de la participation

De janvier à juin 2024, le Réseau Nomade et le CFS s'associent pour proposer un cycle de six journées autour de l'approche participative citoyenne, à raison d'une journée par mois (9h30-15h30). Ces rencontres sont soutenues méthodologiquement par le CREBIS.

Concrètement, ces journées sont structurées en deux temps. Le 1er temps en matinée, un moment plus formel axé autour d'un·e expert·e·s (académique, de terrain, politique) et en après-midi, un 2e temps pendant lequel nous proposons des interventions pour échanger au sujet de nos projets participatifs. Dans le cadre de la deuxième journée de ce cycle, nous avons entendu Khalid Chatar (CFS-EP) et Simon Lemaire (UNamur ; Réseau Nomade) pour faire le lien entre les théories de la participation et ses pratiques concrètes. En deuxième temps, nous avons proposé une intervention au sujet des objectifs de la participation.

La thématique : les objectifs de la participation

La participation est parfois employée comme un mot valise. Entre son absence de définition précise et l'inconfort qu'elle génère chez les professionnel·le·s, une clarification s'impose. Dans ce but, l'intervision de février 2024 avait comme objet central ses différents objectifs. Nous avons donc interrogé les expériences

professionnelles de la participation rassemblées autour de la table pour lister et comprendre les attentes de ces processus à la fois pour les travailleuses et travailleurs, pour les publics appelés à participer mais aussi pour les institutions. Souvent, une distance s'observe entre l'idéal des injonctions participatives, ce que le public vient chercher dans les espaces participatifs et les attentes professionnelles de la personne chargée de participation. Nous l'avons d'ailleurs bien vu lors de la présentation de Jacques Moriau et de Jessi Ranaivoson au sujet du Plan Social-Santé Intégré. Cette distance peut apparaître dès le lancement d'un projet, ou se développer tout au long d'un processus ; elle peut être paralysante, comme source d'opportunités et d'adaptations. En interrogeant les objectifs associés aux démarches participatives, nous espérons collectivement mettre à jour cette diversité.

Afin de préparer cette séance, nous avons invité les participant·e·s à réfléchir, à partir d'exemples concrets, aux objectifs initiaux de leurs projets et aux objectifs réels réalisés. Les récits des projets au regard des objectifs visés et rencontrés aspiraient à dresser le tableau varié du croisement des attentes de la participation pour l'institution, le ou la travailleur·se·s et les personnes amenées à participer. Nous souhaitons ensuite collectivement synthétiser cette pluralité.



www.reseاونomade.be

En séance, nous abordons donc les objectifs liés aux dispositifs participatifs de chacun· des intervenant·e·s. Toutefois, nous nous retrouvons rapidement face à une confusion entre les registres d'objectifs : discutons nous de ceux des personnes présentes, des publics amenés à participer ou des pouvoirs subsidiaires ? Pour clarifier l'échange, nous choisissons finalement d'aborder les objectifs de la participation qu'attendaient les personnes présentes autour de la table. Nous avons proposé aux personnes présentes de transmettre la question des objectifs aux publics avec lesquels ils et elles travaillaient.

Ce compte-rendu reprend les projets partagés, puis les objectifs de la participation qui ressortaient des échanges.

Les expériences de participation : objectifs de l'institution et objectifs personnels

Listons dans un premier temps les récits (anonymisés) des participant·e·s, et les objectifs qui y sont associés.

O., s'occupe de la participation des usagers et des proches en santé mentale depuis 2013. Il constate un essoufflement dans la participation des membres. Un des objectifs était de « ne pas être 4-5 en réunion et de ne pas avoir une représentation plus large », et pour le réaliser, des bases de données ont été créées (ce qui pose des questions au niveau du règlement de la protection des données). Une autre demande est que la coordination prenne moins de place dans la gestion du dispositif, au profit des participant·e·s. Il est également souhaité à travers ces dispositifs de « faire remonter » les avis. Ces objectifs semblent être ceux de la COCOM et de l'ASBL.

O. constate un essoufflement pour ces objectifs et doit souvent les assurer lui-même, alors que lorsque l'on parle d'activités plus concrètes cela parle davantage aux personnes : organiser un tournoi de mini-foot ; organiser une rencontre avec une sexologue, coanimer une rencontre expert de vécu ou autre, remettre en question la cantine de l'institution ... Ces projets suscitent quant à eux un plus vif intérêt que les demandes larges de la COCOM (« quels sont les besoins des aidants-proches aujourd'hui » ?). Simplement « enlever l'étiquette de patients » suffit aux participant·e·s pour rejoindre certaines des activités qui, pourtant, ne cadrent pas avec les objectifs initiaux des pouvoirs subsidiaires.

E. est la deuxième à se présenter, elle s'occupe de logements sociaux sur Saint-Gilles et Forest et est engagée dans le cadre des gros travaux actuels pour prendre contact avec les habitant·e·s et les inclure dans les décisions concernant les réaménagements de la zone. Le processus de participation n'a pas encore débuté, mais il entend récolter les avis et expériences des personnes habitant le territoire par rapport au logement, afin d'entendre leurs besoins et qu'ils aient un choix sur leur cadre de vie et qu'ils et elles adhèrent au projet de rénovation, que ce dernier ait un sens à leurs yeux.

M. travaille dans un service d'aide aux personnes sans-abris en Région de Bruxelles-Capitale, œuvrant à travers le travail de rue, dans le but de construire des ponts entre la rue et le reste de la société. Son service accompagne les habitant·e·s de la rue dans leur quête d'une vie digne. Pour respecter les choix et les intérêts des personnes, il est important qu'elles qu'elles soient entendues. La création d'un espace de participation est un élément important de l'accompagnement.



www.reseاونomade.be

C'est un travail plutôt individuel (excepté un projet collectif représentant les personnes décédées en rue). Mais dans les démarches individuelles, elle constate plutôt une absence de participation des personnes qui ne sont pas entendues, ou vues. Le projet cherche à entendre dans le détail ces personnes et leur individualité.

M. s'intéresse à l'organisation de la participation à un groupe en tant que renforcement de son propre fonctionnement, afin de responsabiliser les gens et de faire entendre la voix du public cible dans les débats sociaux. En même temps, le besoin de travail participatif au niveau individuel est plus grand qu'elle ne le pensait. Les habitants des rues et les autres personnes en situation de vulnérabilité sont trop souvent ignorés lorsqu'il s'agit de donner une orientation à leur propre vie.

Un autre projet de l'association est ancré dans la participation concernant les personnes vivant dans les stations de métro bruxelloises. Face à une inquiétude la STIB, ce projet cherche à créer des espaces de parole avec les personnes vivant dans le métro, créer l'échange, et de combiner les perspectives des acteurs et actrices présent·e·s dans les stations bruxelloises.

A. travaille au service social de quartier 1030. Il accompagne un projet participatif du CLSS (Contrat Local Social-Santé). C'est un collectif d'habitant·e·s du quartier Brabant. Il cherche à créer le lien entre habitant·e·s et associations, créer le lien entre les différents réseaux du quartier Brabant. Initialement, ce projet visait à être un point de réseau pour les personnes âgées (cfr maison Biloba). Le projet évolue en un projet CLSS et le projet est alors modifié en relais ouvert pour les habitant·e·s, pour leur permettre

d'apporter leurs propres activités : école des devoirs en néerlandais, relais téléphonique pour personnes âgées, et d'autres services portés par les personnes habitant le quartier. L'un des objectifs est donc d'animer la vie de quartier à partir des projets des personnes qui y vivent.

J. fait partie d'un groupe de locataires dans le quartier de Marolles, au niveau de la plaine de la Querelle. Initialement, en décembre 2022, les problèmes d'insécurité se multiplient dans le quartier et il est décidé de réunir les habitant·e·s pour discuter des problèmes et entamer un échange par rapport à cela. Très rapidement, ce sont les problèmes de logements qui émergent dans les discussions. Un groupe est créé pour traiter de ces questions de logement. L'insécurité laisse donc place à une problématique liée à l'approvisionnement en eau chaude. Le constat est simple : beaucoup de ces habitantes et habitants ne disposent pas d'eau chaude, et ce sujet cristallise le débat. Une négociation est lancée avec le directeur général du logement bruxellois, qui rencontre le groupe à la Querelle, pour évoquer l'idée d'une indemnisation des locataires et locatrices qui ont vécu sans eau chaude. L'objectif retenu était donc d'être reconnu dans le trouble vécu et de recevoir une contrepartie à ce niveau.

Actuellement, un accord est en cours avec la SISP (Société Immobilière de Service Public), pour déduire un certain montant du loyer. Le groupe veut maintenant continuer à se mobiliser pour d'autres problèmes. Ce groupe a créé du lien, et a fait réaliser qu'ensemble il est plus facile de faire face aux problèmes vécus par les habitant·e·s : de là naît une volonté de cohésion sociale et de projet commun. Dans le chef du travailleur social, il y a aussi l'envie de créer un rapport de force avec le logement bruxellois pour récupérer des indemnités, de gagner



www.reseanomade.be

du pouvoir pour ce groupe. Même si l'argent reçu est dérisoire par rapport à ce qui a été vécu, il y a bien une forme de reconnaissance envers le groupe.

Plusieurs objectifs donc : discuter de problèmes communs, revendiquer, porter la voix d'un collectif, créer un rapport de force, créer des liens, créer une cohésion sociale. A ceux-ci, s'ajoute un objectif de travailleur social : faire du collectif, parce qu'« on y croit », aux effets positifs de la collectivisation de problèmes individuels. Sans négliger, qu'en tant que travailleur social, si on fait de la participation, c'est aussi ... pour répondre à un profil de fonction, à ce pourquoi on a été engagé en tant que travailleur ou travailleuse social-e !

K. travaille avec des usager-e-s de CPAS et cherche à minimiser le non recours au droit et améliorer l'accès aux services. L'objectif premier est de faire des recommandations pour accéder aux aides. Actuellement, l'objectif est aussi de renforcer l'autonomie du groupe et leur existence en faisant des partenariats, pour créer du rapport de force et être plus indépendant du CPAS.

S. évoque quant à lui le Comité citoyen d'une asbl qui fait de la réduction des risques à Saint-Gilles. Elle propose également deux fois par mois un comité citoyen. Au départ, celui-ci a pour objectif de rassembler des personnes directement concernées pour entendre leurs expériences, par rapport aux services que propose l'asbl. Ils sont depuis également amenés à participer en tant que bénévole dans les activités de l'association, comme lors de l'accueil en soirée et lors des permanences. La participation a alors un objectif à la fois personnel mais aussi dirigé vers l'institution. Également, l'institution souhaiterait

que le comité demandé se positionne sur des questions plus larges comme en participant à une recherche-action ou en s'exprimant au sujet d'une thématique concernant le public concerné par leurs problématiques. Lorsque cette demande est rapportée une première fois dans le comité, certaines personnes sont volontaires, mais cela ne génère pas un enthousiasme débordant. Par contre lorsqu'une recherche-action est présentée ultérieurement au sujet des violences vécues, toutes et tous se portent volontaires pour y participer. Cette opposition entre enjeux individuels, institutionnels et collectifs apparaît donc encore poser question dans le comité.

Analyse collective : les différents objectifs de la participation pour les travailleur-se-s du social-santé

A la suite de ces présentations, nous avons tenté de lister les objectifs de la participation.

L'un des objectifs traversant les récits était celui du « pouvoir d'agir » des personnes concernées. Mais de qui est-ce l'objectif ? Cette expression est souvent utilisée par les institutions voire par les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales, mais est-ce que les personnes présentes dans les processus participatifs estiment récupérer du pouvoir d'agir, prendre une place, revendiquer, être écouté, obtenir gain de cause, créer du lien ? Peut-être l'expriment-elles différemment : on vient régler un problème, résoudre une situation paralysante, et continuer à vivre ? Rapidement, nous nous sommes perdus entre ces différents termes et registres d'objectifs : les objectifs des travailleur-se-s du social, les objectifs des pouvoirs subsidiant et les objectifs des personnes participant. Ne pouvant que supposer ces deux derniers types d'objectifs, nous nous sommes concentrés sur les objectifs de la

4



www.reseاونomade.be

participation que retrouvaient les personnes autour de la table, à savoir les travailleurs et travailleuses, et nous avons demandé aux personnes présentes de consulter les personnes engagées dans leurs dispositifs participatifs.

Et de cette analyse collective des objectifs de la participation pour les personnes engagées dans le travail social, plusieurs grandes catégories d'objectifs se dégagent : des enjeux portant sur l'efficacité des actions, des objectifs visant la possibilité de transformer le travail social, et d'autres portant sur la qualité des interactions avec le public visé.

Efficacité des actions

Les enjeux professionnels portent sur l'efficacité d'un procédé, l'adéquation entre un projet, ses objectifs et les attentes et besoin des publics visés. La participation est alors une manière possible de résoudre ou d'anticiper un problème. Elle est décrite comme permettant d'outiller des publics, de les inclure à un projet en cours pour que ce projet puisse gagner en légitimité, et être fidèle aux attentes des premières personnes concernées. C'est donc également une manière de développer des projets, des pratiques et un travail plus adapté, car se basant sur les premiers et premières personnes concernées.

Renouer avec le cœur du travail social

Autre catégorie d'objectifs : les enjeux portant sur la (re)transformation du travail social, en lien avec ses qualités humaines. La participation est associée à un objectif visant à redonner du temps à l'humain et à réinvestir la relation dans le travail social. Dans les discours, en réalité, les deux objectifs se croisent: le réinvestissement du

relationnel dans le travail social est associé à une augmentation de sa qualité. La participation permet donc de renouer avec le cœur du travail social, ses revendications communautaires originelles, l'envie de réduire les inégalités, et non de les « gérer ». En incluant les personnes concernées à ce processus de réflexion au sujet de la nécessaire retransformation du travail social, ce dernier peut aussi réinvestir son sens premier. Autrement dit, donner la parole aux personnes concernées par le travail social permet à ce dernier de se rapprocher de ses intentions et modalités initiales, davantage dirigées vers le communautaire que vers la gestion.

Réhumaniser les pratiques

L'approche participative permettrait également de sensibiliser les travailleur-se-s du milieu avec d'autres manières de faire, des manières moins violentes à l'égard des publics concernés. Cette alternative est comprise comme autorisant une prise de conscience quant à ce qui se peut jouer de violent dans le travail social quand il est appliqué de manière trop mécanique, c'est-à-dire quand il s'attache aux règles institutionnelles plutôt qu'aux individus. Créer un endroit dans lequel les individus peuvent prendre une place, peuvent participer, a aussi comme conséquence de prendre du recul par rapport aux pratiques en cours et de conscientiser à d'autres manières de faire du social. Donner la place à ces publics, c'est aussi autoriser qu'ils et elles nous renvoient « notre discours », celui du travail social, afin de mettre en évidence les mécanismes implicites parfois dégradants et modifier les postures et pratiques qui vont dans ce sens. Et en conséquence, ces manières de repenser le travail social offrent également une marge de créativité potentiellement innovante dans nos pratiques professionnelles.



www.reseanomade.be

Redonner du temps à la relation, c'est aussi aller vers la possibilité de recomplexifier les individus, de ne pas les voir que comme des représentant-e-s de catégories trop simplistes et souvent discréditantes. C'est donc aussi revaloriser les individus discrédités et leur reconnaître une nouvelle série de capacités. Autrement dit, c'est partiellement re-humaniser les pratiques du travail social, mais surtout ses bénéficiaires.

Trois grands ensembles donc : cultiver la qualité des actions visées, réinvestir le relationnel dans le travail social, (re)humaniser les bénéficiaires de nos services.

La participation est-elle toujours une lutte sociale ?

Un questionnement supplémentaire survient tout de même au départ d'un récit partagé. En plus du projet lié au quartier des Marolles déjà évoqué ci-dessus, J. prend part à un projet musical collaboratif. Celui-ci permet à des individus d'improviser à plusieurs, et entretient une forme de participation, sans revendication autre que la création de lien. Le travailleur social se pose alors les questions suivantes : faut-il que la participation soit politique ? Peut-on parler de participation quand on se limite à l'entretien ou à la création de liens ? Est-ce qu'un projet communautaire c'est la même chose qu'un projet participatif ? Faut-il des revendications ou des mobilisations ou non ? Est-ce qu'un projet collectif est-il participatif ou non ?

En rapport avec la question des objectifs, son intervention génère un échange illustrant une diversité de définition du politique et de la participation. Pour le travailleur social, l'absence de combats, de rapports de force, génère une

définition un peu faible de la participation. En utilisant le vocabulaire participatif contemporain, on peut se demander comment ces rencontres créant du lien développent ou non du pouvoir d'agir. Pour d'autres personnes autour de la table, « créer le lien », peut-être compris de manière large : se rassembler permet de se lier indirectement avec d'autres projets associatifs, de connaître de nouvelles personnes et d'enrichir son réseau. Une chercheuse présente souligne qu'en recherche collaborative, l'un des critères principaux permettant d'identifier si on est ou non dans une démarche participative est le « partage de pouvoir » : le dispositif doit permettre de prendre en compte l'avis de toutes et tous. Elle plaide pour que l'on fasse davantage attention à l'usage du terme « participation ». Pour elle, ce n'est pas la nature de l'activité qui importe, mais ce qu'elle permet en termes de partage de pouvoir, notamment.

Le processus de création musicale décrit plus tôt, et l'organisation semble participative. Mais la question revient tout de même : quid quand on n'observe aucun impact en terme de changement sociétal ? Et à l'inverse, est-ce que tout doit-être de la participation ? Pour M., justement, en politique faire des choses ensemble ne va pas toujours de soi, et le processus musical de création artistique semble davantage proche d'un idéal participatif : apprendre à écouter l'autre, à faire avec différentes voix, différents instruments. M. insiste sur l'aspect politique de la création artistique, en mentionnant des publics psychiatisés qui pouvaient défendre une partie d'eux et d'elles-mêmes à partir de dessins et de chansons. K. rebondit quant à lui sur les enjeux de démocratisation de la culture, pour interroger le rapport à la légitimité culturelle et politique. Toujours est-il que le processus artistique collectif décrit par J. n'engendre aucun pouvoir pour ses participant-e-s, en dehors du groupe.



www.reseanomade.be

Cela permet d'insister sur la nécessité de bien distinguer différents niveaux de participation, à l'instar des travaux de Simon Lemaire présentés en matinée. Ainsi, pour rejoindre M., « mettre en musique » à l'échelle de la situation renfermerait une dimension micropolitique et il convient de ne pas trop rapidement réduire les enjeux politiques au monde politique institutionnel et à ses espaces et modalités canoniques (souvent délibératives). Toutefois, s'il importe de prendre au sérieux la musique sociale du politique et la musique politique du social, il convient de considérer également le rapport entre cette micropolitique et les luttes plus larges que mentionne J.¹.

Partager le pouvoir semble être un enjeu qui se décline en différentes échelles. Au vu de nos échanges, le travail social apparaît lui-même imbriqué à plusieurs niveaux dans ces réflexions à partir de l'approche participative : si elle permet une humanisation en situation, qu'en est-il d'une redistribution plus large du pouvoir ? Quels liens pouvons-nous tisser entre la possibilité pour le travail social de se faire plus humain, d'être plus proche de ses considérations initiales et une réelle symétrisation des pouvoirs pour les bénéficiaires de nos services ?

Sans prétendre apporter de réponse claire à ces questions complexes, notre rencontre a le mérite de les adresser à partir de pratiques concrètes et de projets tangibles. Les interrogations qui ressortent de nos rassemblements illustrent encore une fois la nécessité de clarifier sans pincette les objectifs visés par la mise en place de dispositifs participatifs. Ce n'est qu'en considérant

les partitions respectives des enjeux des acteurs et actrices du réseau créé par les objectifs de participation que nous arriverons potentiellement à en faire un ensemble plus ou moins musical, permettant à de nouvelles voix de se faire entendre de manière durable. Autrement dit : c'est en prenant au sérieux les enjeux de chacune des parties du réseau constitué autour des dispositifs participatifs que la participation pourra atteindre ses objectifs officiels. Cela implique de considérer les objectifs des pouvoirs subsidiant, des professionnel·le·s du travail social, et des personnes concernées par le travail social ; et ce, depuis les rencontres concrètes jusqu'à leurs potentiels effets plus larges.

Epilogue : vers une production collective ?

En guise de conclusion à nos échanges, nous avons abordé la possibilité de ponctuer notre cycle de rencontres par une production collective.

L'avis commun est positif à une production collective et plusieurs pistes se dégagent :

- Partage de récits concrets de projets participatifs
- Séparés en thèmes, à l'instar de nos journées d'intervisions
- Identifier une série de guidelines/garde-fous pour travailleur·se·s sociaux·ales
- Partager des questionnements plutôt que recommandations
- Forme hybride entre récits, extraits et questionnements (à l'instar de cet [ouvrage](#))
- Importance de traces des apprentissages pour les futures personnes du travail social

¹ En écrivant ces lignes, cela m'évoque également le « Manifeste pour une politique des rythmes » de Manola

Antonioli, Guillaume Drevon , Luc Gwiazdzinski, Vincent Kaufmann et Luca Pattaroni, sorti en 2021.



www.reseاونomade.be

- S'inspirer du [guide pour la recherche collaborative](#)
- S'inspirer du [Manifeste du Travail Social](#) par le comité vigilance du travail social : défendre deux ou trois principes déontologiques
- Peut-être incorporer des personnes extérieures, notamment des personnes ayant présenté à la Masterclass.

Ces propositions sont encore au stade d'idées et le projet concret se dessinera au fur et à mesure de nos rencontres. Elles représentent toutefois des pistes pour l'écriture d'un document synthétisant nos questionnements et réflexions.

Au programme de la séance du 28 mars : la posture professionnelle spécifique de l'approche participative, entre publics et pouvoir subsidiant.